

# Collectif Pour le Triangle de Gonesse

13 juin 2016

## un autre projet est possible

[collectif-cptg.org](http://collectif-cptg.org)



### EMPLOI A EURO CITY : LE COMPTE N'Y EST PAS



## INTRODUCTION

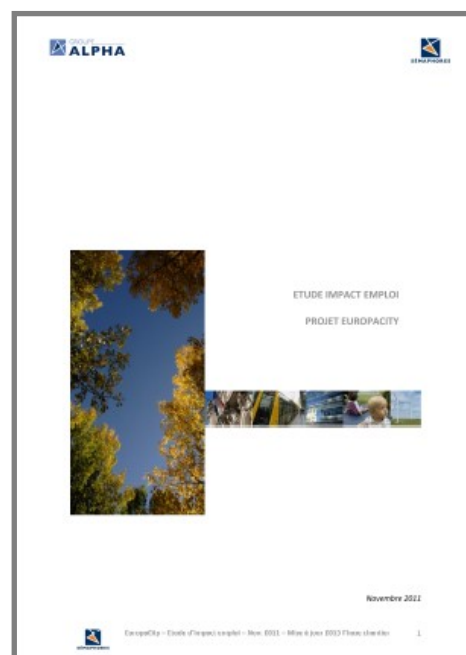
### DES EMPLOIS INDUITS PUREMENT DÉCLARATIFS

Dans l'étude effectuée par le cabinet Sémaphores, commanditée par le maître d'ouvrage d'EuropaCity sur les estimations d'emplois du projet, il est fait référence à plusieurs milliers d'emplois induits, alors que **plus aucun cabinet sérieux n'utilise cette prise en compte**, car ces emplois sont purement déclaratifs et il est impossible de prouver leur existence réelle. D'ailleurs, dans l'étude ECODEV de 2012 intitulée « *Etude quantitative et qualitative des nouveaux emplois sur le territoire du Grand Roissy* » financée par l'EPA Plaine de France, il est bien précisé dans la note méthodologique introductive : « *ces analyses ne portent que sur les emplois directs* ».

### DE GROSSIÈRES ERREURS STATISTIQUES

Le Collectif Pour le Triangle de Gonesse (CPTG) a dénoncé **deux grossières erreurs statistiques** effectuées par le cabinet Sémaphores dans son étude 2011. Nous constatons avec étonnement que dans l'étude Emploi dite « révisée 2015 » mise sur le site de la CNDP, nous retrouvons les mêmes absurdités :

- page 9, 1<sup>er</sup> paragraphe, il est effectué **la multiplication du nombre d'emplois** du chantier par la durée de celui-ci : 4200 emplois x 3 ans = 12 600 emplois directs. Comme si occuper un emploi pendant 3 ans comptait pour 3 emplois !!
- page 12, dans un tableau intitulé « Synthèse de l'estimation des emplois » notons dans la colonne « nombre d'emplois directs » **l'addition des emplois en phase de construction** (avec reprise de l'erreur de 12 600 emplois de chantier !) et de 11 780 emplois **en phase d'exploitation** (après ouverture en 2024), soit un total de 24 380 emplois. Alors que les emplois se succèdent dans le temps et ne sont pas interchangeables (un coffreur-boiseur ne va pas devenir vendeur en boutique !)



**Préalable méthodologique à l'analyse du Collectif Pour le Triangle de Gonesse** : Idéalement, les comparatifs devraient être faites sur des bases sectorielles, mais le Collectif composé de bénévoles ne dispose pas des moyens financiers pour acquérir et analyser les bases des syndicats professionnels et enquêtes auprès des entreprises. Les cas cités permettent toutefois de démontrer la surestimation de l'étude Sémaphores.

## 1. LA PHASE CHANTIER : 4200 EMPLOIS ?

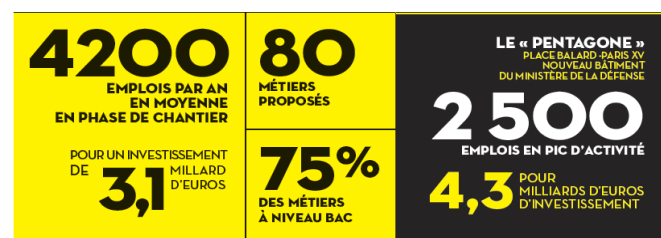
Contrairement aux méthodes habituellement utilisées par les cabinets compétents dans les études prospectives d'emplois, Sémaphores a utilisé un mode de calcul très discutable. « *Les emplois liés à la phase construction sont calculés à partir des dépenses d'investissements converties en production des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics, elles-mêmes converties à partir des ratios de l'Enquête Annuelle d'Entreprises* ».

Généralement, on identifie plutôt les différents corps de métiers mobilisés, en évaluant des effectifs proportionnels aux surfaces du projet, par application de ratios d'emplois par m<sup>2</sup> ou par hectare, calculés pour les différentes phases de construction. Les corps de métiers se succèdent par **séquences de quelques mois** et les effectifs de personnel présents sur le chantier, très variables selon les étapes, connaissent une **période de pointe relativement courte**, située environ aux 2/3 de la durée.

Par ailleurs, nous relevons avec surprise que dans la version 2015 de l'étude Sémaphores, la référence de l'Enquête Annuelle d'Entreprises INSEE date toujours de 2009 (citée en annexe pages 20-21) **et n'a pas été réactualisée pour une estimation dix ans plus tard**, portant sur les années 2019-2021, alors qu'il existe des données disponibles pour 2013 fournies par cette enquête appelée désormais ESANE et que des gains de productivité importants ont été observés en une décennie dans le BTP, diminuant

d'autant le nombre de postes de travail / investissements.

Il n'existe actuellement en France aucun grand chantier de Bâtiment qui mobilise plus de 4000 emplois, alors que certains sont d'un coût et d'un niveau de complexité nettement supérieur à EuropaCity (EPR de Flamanville : 300 000 m<sup>3</sup> de béton, 10,5 milliards €, des normes de qualité



draconiennes, 3200 salariés). En se référant à une construction d'un niveau d'investissement plus élevé (le Pentagone à Paris-14<sup>ème</sup> : 4,3 milliards d'€) **les effectifs ne dépassent pas 2500 emplois en période de pointe.**

De plus, un chantier de l'importance d'EuropaCity ne peut être assuré que par trois ténors du bâtiment en France (Bouygues, Eiffage, Vinci) qui possèdent **un personnel permanent** qu'ils installent sur leurs différents sites à mesure de l'avancement des travaux, par corps de métiers successifs, complétés par des travailleurs déplacés de filiales. Des recrutements locaux sont effectués à la marge<sup>1</sup>, notamment par des mesures d'insertion affectant 5% des heures travaillées à des personnes en difficulté.

(1) Les entreprises du BTP ayant connu une grave crise en 2015 (baisse du CA de 3% et suppression de 42 000 emplois), ont d'abord pour objectif le maintien de leurs propres salariés.

**Au total, le chantier générerait localement au mieux quelques centaines d'emplois en CDD.**

Systématiquement, les effectifs indiqués par les maîtres d'ouvrage sont surestimés pour pouvoir obtenir les autorisations. Exemple : Aéroville sur l'aéroport de Roissy (partie Tremblay-en-France) : 2600 emplois promis en 2008, 1600 à l'ouverture. De même, le cabinet Sémaphores indique des effectifs largement surestimés. Le Maître d'Ouvrage affirme que ces emplois sont calculés en Equivalents-Temps-Plein (ETP), mais n'en apporte pas la preuve : il n'y a aucune mention sur ce sujet dans l'étude. Les filières identifiées ci-après étant **largement utilisatrices d'emplois à temps partiel et saisonniers**<sup>1</sup>, et les chiffres nous apparaissant surestimés, nous émettons l'hypothèse **qu'il n'y a pas eu prise en compte de cette question.**

## 2. LA PHASE D'EXPLOITATION :

### 11 800 EMPLOIS ?

#### 1/ COMMERCE

Calcul d'emplois en proportion des surfaces :  
Aéroville + O'Parinor + My Place : 228 000 m<sup>2</sup>  
1 600 emplois + 3 500 + 700 = 5 800 emplois  
Ces centres commerciaux comprenant des restaurants, nous rajoutons 20 000 m<sup>2</sup> de restauration, soit une augmentation de 8,7% des emplois dans la filière.

Nous intégrons également que dans la grande distribution 30 % des postes sont à temps partiel.<sup>1</sup>

*Appliqué à EuropaCity, 250 000 m<sup>2</sup> = **6 300 emplois dont 4500 à temps plein ?***

#### 2/ HÔTELLERIE SEULE

Nous prenons pour base 23 hôtels de 5050 chambres sur la commune de Roissy comptabilisés par l'UNEDIC en 2014, qui occupent 1490 salariés.

*Appliqué à EuropaCity, 2700 chambres, **840 emplois ?***

#### 3/ LOISIRS

Emplois proportionnels à la surface/ ha  
(Disneyland : 2 230 ha et 14 000 salariés, ouvert toute l'année ; Astérix : 22 ha, 220 salariés per-

manents, 1 000 saisonniers, fermé l'hiver).

Proportion d'emplois saisonniers (mars-septembre) : 57% à Disneyland, 82% à Astérix.

*Appliqué à EuropaCity, 150 000 m<sup>2</sup>, 80 ha = **entre 200 et 800 emplois permanents ? Et entre 100 et 600 saisonniers ?***

#### 4 / CULTURE

Il nous semble préférable de nous référer au Louvre-Lens (28 000 m<sup>2</sup>, 200 emplois) plutôt qu'au Louvre parisien qui représente un cas exceptionnel. Par ailleurs, l'ensemble des personnels des Musées de France se répartit entre 64% de permanents, 36% d'apprentis, stagiaires ou saisonniers (sans compter des bénévoles !)

*Appliqué à EuropaCity, 50 000 m<sup>2</sup> = **360 emplois dont 230 permanents ?***

6/ Les emplois dits de « **Prestations complémentaires** » (entretien, gardiennage, nettoyage, évènementiel)... – au nombre de 1200 – peuvent être partiellement ou totalement délégués à du personnel d'agences intérieures existantes du pôle de Roissy. Et donc ne pas faire partie des emplois directs. En l'absence de précisions, nous ne les prenons pas en compte.

(1) Source : DARES Analyses, « Le temps partiel en 2011 », Janvier 2013, n° 005

**TOTAL GENERAL en hypothèse haute =**

**1 + 2 + 3 + 4 + 5 = Entre 8 000 et 9000 emplois, dont moins de 6000 à temps plein ?**

### 3. LA NON PRISE EN COMPTE DES EFFETS DU NUMÉRIQUE ET DE L' « UBÉRISATION » SUR L'EMPLOI

Réaliser un exercice prospectif à 2024 sans projeter les évolutions profondes de l'emploi apparaît quelque peu acrobatique. Bernard Stiegler, philosophe français né à Sarcelles, annonce dans un article du Monde daté du 8 août 2015, que d'ici à 2025, un tiers des emplois pourrait être occupé par des machines, des robots ou des logiciels dotés d'intelligence artificielle et capables d'apprendre par eux-mêmes. EuropaCity, se présente comme un centre commercial nouvelle génération basé sur de fortes innovations technologiques, mettant le consommateur au cœur du processus de production, de création et de vente. Dès lors, il est facile de comprendre que ce nouveau centre serait l'un des premiers en France à bénéficier de ces gigantesques gains de productivité.



En outre le phénomène « d'ubérisation » du monde de travail, avec des autoentrepreneurs sans couverture sociale, mis en concurrence avec des salariés « classiques » augure de profonds changements dans ce que l'on appelle aujourd'hui l'emploi salarié.

Appliqué au calcul précédent, basé sur des comparaisons de nombre d'emplois en période contemporaine, il ne resterait donc plus qu'entre 5 500 et 6 000 emplois réellement implantés sur le site d'ici 2024 ?

**TOTAL GENERAL après prise en compte des évolutions numériques =**

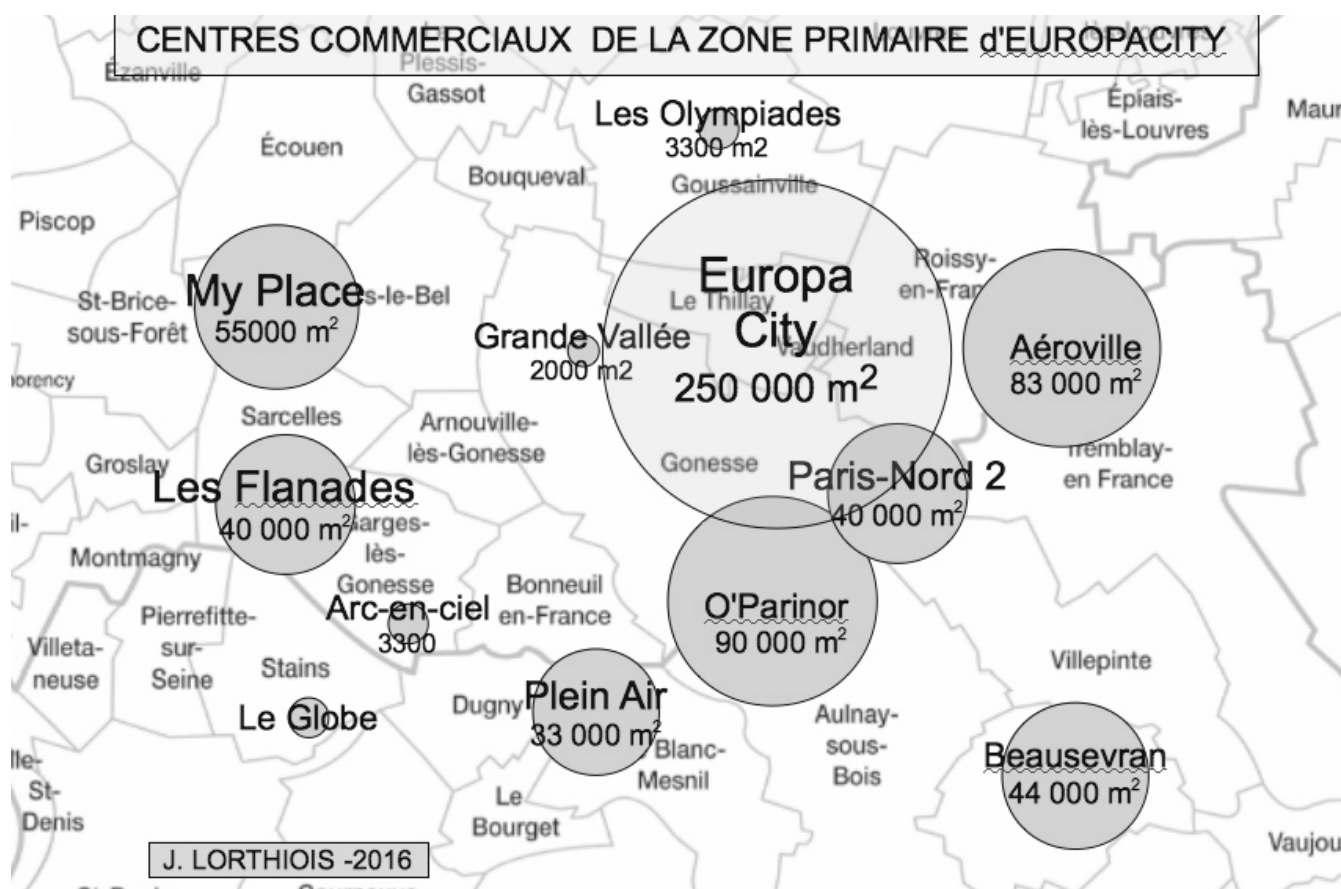
**Suppression d'un tiers des emplois = 5500 et 6000 emplois**

Ce solde n'est jamais calculé, alors qu'il est bien précisé dans l'étude ECODEV en introduction méthodologique : « les données d'emplois (...) ne font **qu'indiquer une potentialité**, mais n'intègrent pas les pertes qui pourront être enregistrées dans l'environnement, ni les reconversions de sites... »

L'étude récemment effectuée par l'intercommunalité « Terres d'envol » et mise sur le site de la CNDP fait état en cas d'ouverture d'EuropaCity **d'un nombre d'emplois détruits de 7 à 9000 postes** dans les activités exercées, dans le cas du « scénario 3 » défendu par le Maître d'ouvrage (destination touristique internationale).



L'analyse des effets de « cannibalisation » sur les autres équipements existants montre un éventuel jeu à somme nulle d'emplois créés par EuropaCity, ou une création nette de 500 à 3000 emplois, largement inférieure aux hypothèses présentées par le Maître d'Ouvrage. Avec une cannibalisation d'autant plus forte que les investissements consentis seraient élevés et l'objectif de visiteurs ambitieux.



**Dans l'attente de résultats détaillés, nous pouvons émettre l'hypothèse d'un éventuel jeu à somme nulle d'emplois créés par EuropaCity, voire à somme négative.**

# 50%

DE LA POPULATION  
EXCLUE DU RECRUTEMENT  
CAR D'UN NIVEAU BREVET  
AU MAXIMUM

Dans le dossier du Maître d'Ouvrage (page 94), un graphique indique que **75% des emplois seraient accessibles à la population locale de niveau Bac et moins (CAP, BEP).**

En réalité, l'analyse des niveaux de diplôme de la population en âge de travailler de Val-de-France (pris à titre d'exemple) indique les proportions suivantes :

- 35% sans qualification
- 13% de niveau VI (Brevet des collèges),

Au total, 48% d'un niveau inférieur à V, seuil minimum de recrutement d'EuropaCity.

**Soit la moitié de la main-d'œuvre exclue a priori du recrutement.**

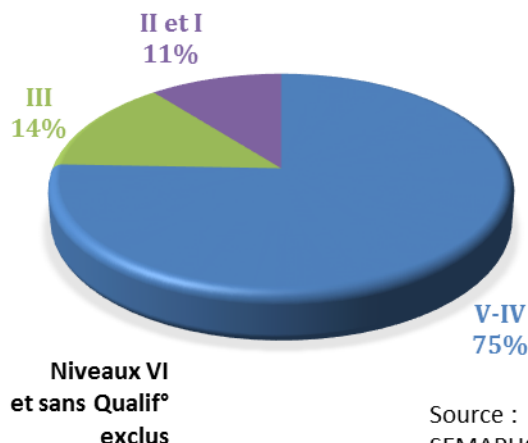
La moitié des métiers classés par Sémaphores de niveau V (CAP, BEP) sont en réalité recrutés actuellement au niveau IV (Bac), voire plus.

Au total, **au lieu des ¾ des métiers accessibles aux populations locales, nous aurions environ le tiers du total.**

Par ailleurs, on observe une déqualification inquiétante de la population locale passée de 29% sans aucune qualification en 1999 à 34% en 2008. Ce qui va avec la paupérisation de l'Est du Val d'Oise, liée en partie sans doute aux nuisances de l'aéroport.

D'où un solde migratoire négatif des catégories socioprofessionnelles les plus élevées.

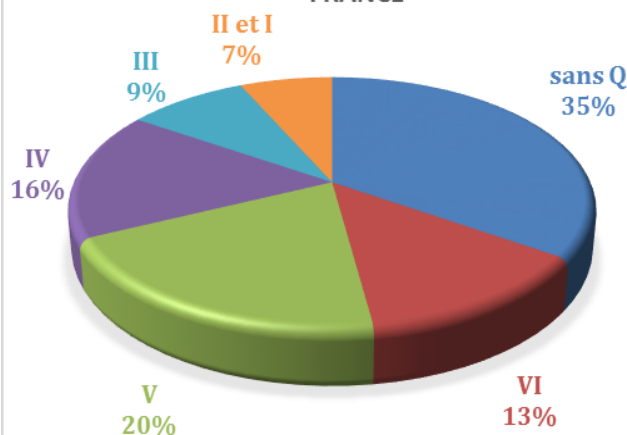
NIVEAUX DE QUALIFICATION DES  
EMPLOIS D'EUROPACITY



J. LORTHIOIS -  
2016

Source :  
SEMAPHORES  
- 2009

NIVEAUX DE QUALIFICATION  
DE LA MAIN-D'OEUVRE DE VAL DE  
FRANCE



J. LORTHIOIS -  
2016

Source:  
INSEE -2009

**Enrayer l'aggravation de 5 points de la main-d'œuvre non qualifiée en moins de 10 ans représenterait déjà un important effort de l'appareil de formation local.**



Le cabinet SémaPhores identifie 84 métiers à Europa City. On en répertorie en France environ 12 000, soit une offre d'EuropaCity

représentant 0,66 % des possibles, ce qui constitue **un éventail très restreint**.

Un pôle spécialisé aux caractéristiques semblables à celui de Roissy (100 métiers) dont le spectre très étroit des offres possibles oblige pour trouver la main-d'œuvre adéquate à une aire de recrutement diffuse gigantesque, qui contraste avec une zone d'influence très faible sur les communes de proximité : 7% des actifs locaux<sup>1</sup> recrutés en moyenne dans les villes du Grand Roissy (9,77 % des actifs de Goussainville, 6,7% de Villiers-le-Bel). Un score particulièrement faible pour Sarcelles (3,7% de ses actifs

travaillant à Roissy) dont les flux domicile-travail sont tournés vers le Sud vers Plaine Commune et la capitale (6 fois plus d'actifs vers Paris que vers Roissy – voir carte en annexe p. 6).

Avec le temps, la **croissance des emplois de Roissy ne s'est pas traduite par une intensification de son influence** sur le territoire environnant, mais par un étalement en tache d'huile de son périmètre d'attraction diffuse sur toute l'Île-de-France et 200 communes de l'Oise et l'Aisne (voir cartes en annexe, pages 11 et 12).

Comme le pôle d'EuropaCity présente les mêmes caractéristiques que celui de Roissy, on peut craindre **la reconduction d'un scénario semblable avec un recrutement de proximité très modeste**.

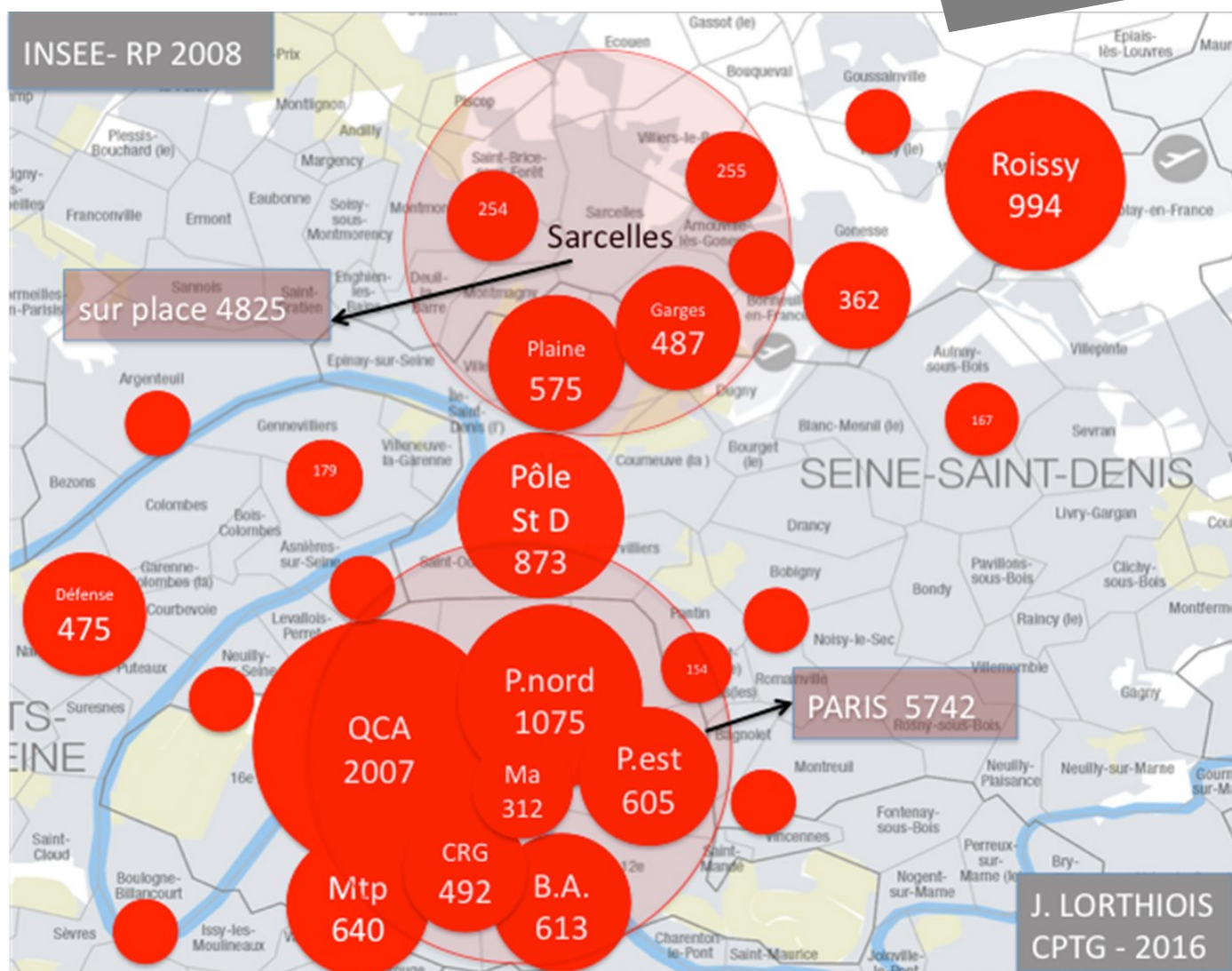
Contrairement à une idée reçue, **ce faible impact local n'est pas modifié par une meilleure offre de transport** (Aulnay directement reliée à

(1) Nous prenons en compte dans ce calcul à la fois les actifs ayant un emploi et les chômeurs (puisque les emplois prévus sont destinés prioritairement à ces derniers).

## CONCLUSION

*Si l'on additionne toutes les incertitudes listées dans cette note, les promesses que font miroiter les promoteurs d'EuropaCity semblent très aléatoires : elles reposent sur des études discutables, des déclarations sans preuves. L'argument EMPLOI considéré comme majeur dans la justification du projet EuropaCity ne peut être que sérieusement mis en doute.*

## OÙ TRAVAILLENT LES ACTIFS DE SARCELLES ?



Ce schéma présente les lieux de travail des différents actifs de la Ville de Sarcelles (20 800 actifs ayant un emploi sur 30 000 actifs chômeurs compris et 57 000 habitants). La taille des bulles rouges est proportionnelle au nombre de sarcellois.

4825 travailleurs sarcellois travaillent à Sarcelles même.

*Puisque c'est la ville la plus déficitaire en nombre d'emplois de Val-de-France, c'est théoriquement la ville la plus utilisatrice potentielle d'une radiale périphérie / centre d'agglomération.*

On observe que ceux qui travaillent à l'extérieur ont des besoins de déplacements Nord-Sud (tramway T5 Sarcelles-St Denis, ligne D du RER,

etc.), alors que la ligne 17 N serait Sud-Ouest, Nord-Ouest. Il ne suffit pas qu'il y ait une offre de nouvelle radiale pour les communes-déficitaires, encore faut-il qu'elle soit orientée dans la bonne direction.

De plus, l'amélioration de l'accessibilité d'un site fonctionne dans les deux sens. Elle facilite l'accès de la main-d'œuvre locale au pôle d'emploi, mais également élargit le périmètre d'attraction aux actifs d'autres territoires. En mettant en concurrence la population locale avec une main-d'œuvre extérieure plus qualifiée et ayant des compétences recherchées (linguistiques notamment), la ligne 17 pourrait aggraver le chômage local.

## OÙ TRAVAILLENT LES ACTIFS DE SARCELLES ?

Les flux vers Paris (5742) sont près de 6 fois supérieurs à ceux de Roissy (994, 4,7% des actifs ayant un emploi). Les travailleurs se répartissent ainsi :

|                                                                                               |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| QCA : quartier central des affaires<br>(1 <sup>er</sup> - 2e ; 8-9e, 16-17 <sup>eme</sup> ) : | 2007 |
| Paris Nord (10 <sup>e</sup> +11 <sup>e</sup> + 18e ) :                                        | 1075 |
| Paris Est (19e + 20e) :                                                                       | 605  |
| Bercy-Austerlitz (12e-13e)                                                                    | 613  |
| Montparnasse (14e-15e)                                                                        | 640  |
| Marais (3e-4e)                                                                                | 312  |
| Centre Rive gauche (5e-6e-7e)                                                                 | 492  |

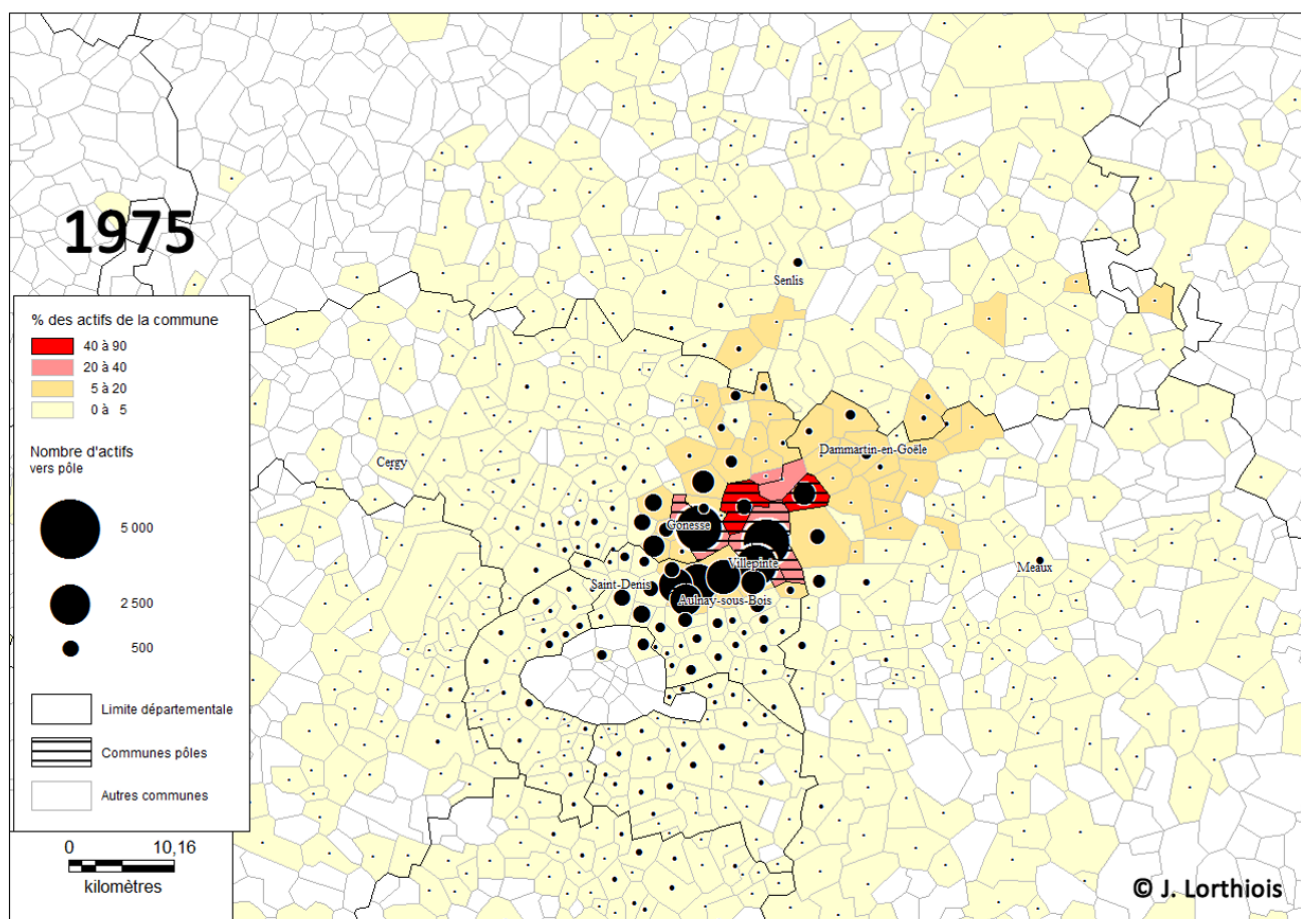
Et si on rajoute toutes les communes situées dans un cône Sud :

|                                                                               |      |
|-------------------------------------------------------------------------------|------|
| Paris                                                                         | 5742 |
| la Défense :                                                                  | 475  |
| le pôle de St Denis (+ St Ouen Aubervilliers ) :                              | 873  |
| Plaine commune :                                                              | 575  |
| Montreuil - Bobigny : <b>soit plus de 9054 flux : 9 fois plus que Roissy.</b> |      |

*On voit que la ligne 17 Nord ne sert guère pour les sarcellois : les actifs qui vont vers le Sud ne vont pas se déporter à l'Est. Et ceux qui vont vers le Nord-Est (Roissy 994 ; Gonesse 362) ne vont pas se déporter au Bourget ou à la gare Triangle de Gonesse et faire un crochet par Villepinte, alors qu'ils peuvent aller directement à Roissy côté Val d'Oise par la route.*

***Les emplois de Roissy étant postés à 70%, ils ne sont pas desservis par transports en commun en nocturne, c'est pourquoi 90% du personnel viennent actuellement en voiture. Le permis est d'ailleurs exigé dans les offres d'emplois du pôle aéroportuaire et il existe des facilités offertes par les entreprises : remboursement de frais de carburant, parkings gratuits.***

## PLUS L'ÉVENTAIL DES MÉTIERS OFFERTS EST RESTREINT, PLUS L'AIRE DE RECRUTEMENT DU PÔLE D'EMPLOIS EST VASTE : LE CAS DE DE ROISSY



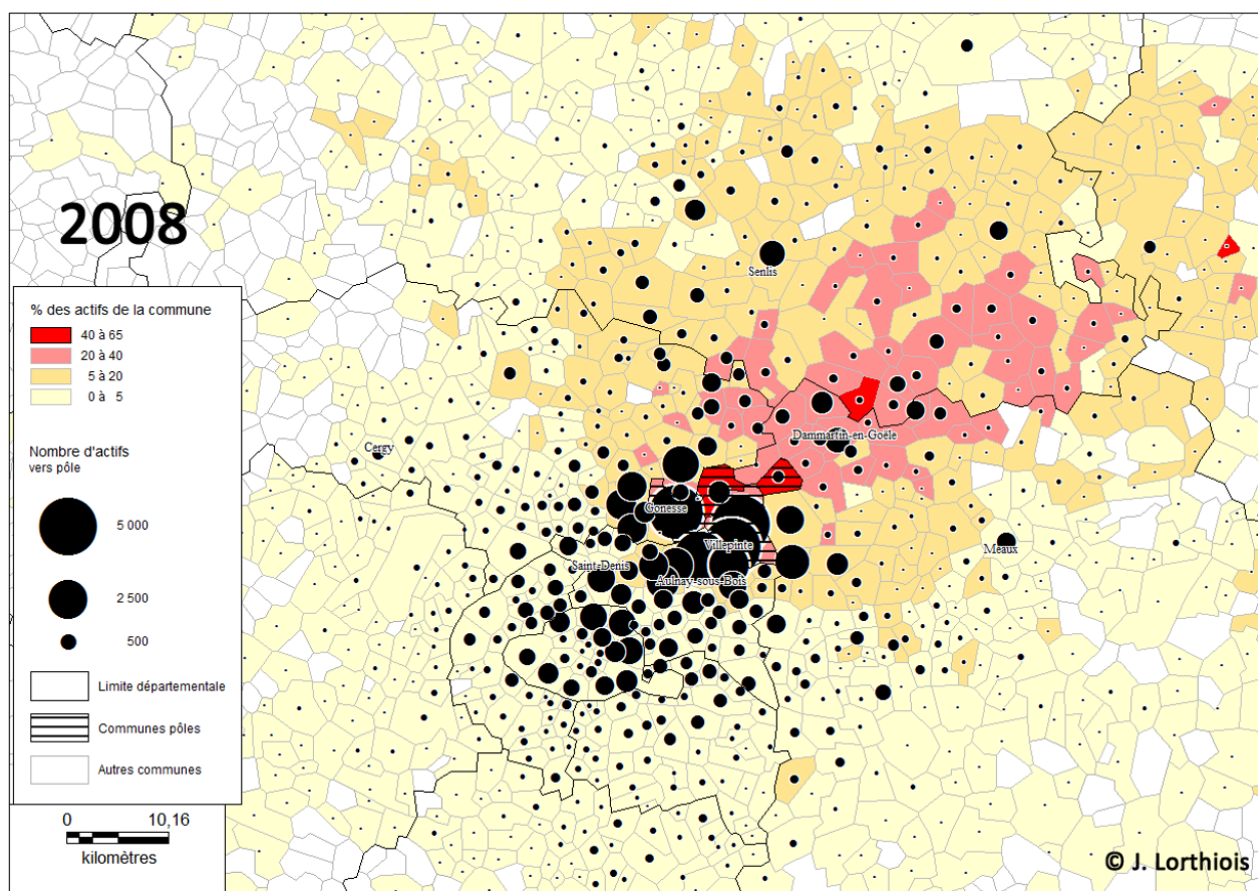
Quelle importance diront certains, « pourvu qu'on ait du boulot » ? C'est justement une question essentielle : plus l'éventail des métiers offerts est restreint, **plus l'aire de recrutement du pôle d'emplois est vaste**, pour pouvoir trouver une main-d'œuvre positionnée sur les quelques créneaux dont l'entreprise a besoin.

L'exemple le plus frappant est le pôle de Roissy, qui emploie en moyenne 7% des travailleurs du territoire (4,7% pour Sarcelles, près de 10% pour Goussainville). Depuis son implantation en 1974, cette proportion n'a guère changé, en raison – là encore – d'une très faible palette de métiers proposés (une centaine).

### L'AIRE DE RECRUTEMENT D'EUROPACITY SERAIT GIGANTESQUE

Avec un éventail aussi restreint de métiers, **toutes les chances seraient réunies pour que l'aire de recrutement d'EuropaCity soit gigantesque et que l'impact sur l'emploi local soit très faible**, renforcé par des risques de « cannibalisation » entre activités concurrentes.

## PLUS L'ÉVENTAIL DES MÉTIERS OFFERTS EST RESTREINT, PLUS L'AIRE DE RECRUTEMENT DU PÔLE D'EMPLOIS EST VASTE : LE CAS DE DE ROISSY



Nous constatons qu'au fur et à mesure que le pôle de Roissy grossit, son influence n'augmente pas en intensité sur son aire de proximité, mais s'étend en tache d'huile sur une aire diffuse au périmètre de plus en plus vaste, qui s'élargit au Nord du Val d'Oise, puis sur la moitié Sud de l'Oise, gagnant progressivement les communes de l'Ouest de l'Aisne. Aujourd'hui, la zone d'emploi de Roissy définie par l'INSEE s'étend sur 293 communes, dont 200 dans l'ancienne région Picardie. En Ile-de-France, les salariés viennent de toute la région. 70% des personnels œuvrant en horaires décalés, il leur est possible d'occuper une résidence très éloignée

de leur lieu de travail. Et s'ils en ont les moyens, les employés préfèrent éviter le territoire de proximité, en raison des nuisances de bruit qu'ils supportent déjà sur leur site d'activité. Les cadres, peu nombreux, habitent la vallée de Chevreuse, le bassin de Saint-Germain-en-Laye ou encore le Vexin. Exemple cuisant de cette réalité pour les actifs de Villiers-le-Bel : entre 1990 et 2008, le nombre d'emplois à Roissy a augmenté de 61 000 postes, mais moins de 1% de cette augmentation (+0,9%) a profité aux actifs de la commune (862 emplois occupés à Roissy en 2008, contre 2331 à Paris).

**L'exemple de Roissy montre qu'il est impossible de faire d'un pôle métropolitain comme EuropaCity un pôle d'emploi local**